



CRILAN INFORMATIONS

Association agréée au titre de la défense de l'environnement

N°51

**Premier semestre
2015**

SOMMAIRE:

Page 2 :

- **EDITO**
- *Le CRILAN : 40 ans d'Utilité Publique !*

Page 3 /4:

- *La Transition énergétique : une escroquerie politique*

Page 5/6:

- *Un nouvelle ligne THT sous marine et souterraine : Le projet FAB*

Page 7/8 :

- *Vivre à AREVA LAND: Flamanville ou le chantier qui n'en finissait pas..*
- *Rejet par le Conseil d'Etat du recours contre les autorisations de rejets des réacteurs 1,2 & 3 de Flamanville.*

Page 9

- *AREVA dans la tourmente*
- *Quand Flexblue émerge de nouveau.*

Page 10 /11:

- *Un nouveau contrat de retraitement pour Taïwan?*
- *Brèves.*

Page 12 :

- *Hommage à Charlie Hebdo.*

**ABONNEZ-VOUS !
Nous avons besoin
de votre soutien !**

Mars 1975- Mars 2015 : Le CRILAN a 40 ANS d'existence !



Février 1977 : pêcheurs et agriculteurs sur le chemin dit de la mine(actuellement route menant à la centrale) barrent la route aux engins de chantiers- *Photo M.Brieghel*



Avril 2014 : Rassemblement devant la stèle aux irradiés connus et inconnus-Anniversaires de Tchernobyl et Fukushima-Port de Diélette-Flamanville (Photo Crilan)

EDITORIAL : Le CRILAN , 40 ANS d'utilité publique !

Fin 1974, le pouvoir nucléaire, Giscard et le normand D'Ornano, ministre de l'Industrie et de l'Environnement (!) imposaient des réacteurs nucléaires en Cotentin, peu après les débuts de la première usine dite de retraitement du CEA, aujourd'hui en démantèlement. Il s'agissait alors d'extraire du plutonium à la Hague, à des fins militaires, pour remplacer Marcoule en cas d'accident sur ce dernier site.

Après le referendum manipulé à Flamanville en 1975, que Cabu et Charlie Hebdo avaient couvert par une bande dessinée, perdu par des antinucléaires locaux, organisés en comité de base du Comité Contre la Pollution dans la Hague (CCPAH) créé fin 1972-début 73, se formaient plus d'une vingtaine de comités locaux, dans le Cotentin, puis en Basse Normandie, mobilisés contre le projet de construction de 4 réacteurs PWR de 1300 MW. Une semaine après le referendum, 5 à 7000 personnes marchaient des Pieux à Flamanville et le CRILAN (Comité Régional -aujourd'hui de Réflexion-, d'Information et de Lutte antinucléaire) fédérait les comités locaux, dont le CCPAH.

QUEL BILAN, 40 ans après ?

✓ Deux usines à la Hague, prévues pour traiter chacune 1000 tonnes/an de combustibles irradiés des centrales nucléaires françaises et étrangères, autorisées sous le Ministère de Jospin et de D.Voynet à l'environnement à ne fonctionner qu'à 1700 tonnes/an, soit à extraire 17 tonnes de PU pour l'ensemble. Après la rupture des contrats suédois (dès fin 1983), allemands, japonais, belges, suisses, dans les années 2000, une seule usine était opérationnelle, l'autre en révision: entre 800 et 1100 tonnes/an étaient traitées.

➔ Le CRILAN a contribué, par des déplacements dans les pays sous

contrat à mobiliser notamment à Stockholm, Wackersdorf, Gorleben et en accueillant, ici, nos amis étrangers. Notre stratégie du contournement du mur de l'Etat français autour du bunker nucléaire s'est avérée utile.

✓ EDF n'a pas construit alors les quatre réacteurs prévus initialement à Flamanville.

➔ La création d'un Groupement foncier agricole (GFA) comme au Larzac, l'occupation du site (On ne disait pas ZAD à l'époque...) pendant un mois (février-mars 1977), les manifestations, le démontage des clôtures, les attaques juridiques ont montré alors leur utilité.

✓ C'est sur la gestion de la fin du cycle, celui des déchets du nucléaire, qu'en France, nous avons le plus contribué à l'échec de leur enfouissement profond, moralement inacceptable pour des milliers de générations à venir. Dans les Bois Noirs, dans l'Aisne, en Bresse, en Ségréen chez Roseline Bachelot, dans les deux Sèvres, chères à Ségolène Royal, et même jusqu'à Bure, en passant par Gatteville, Barfleur, Fougères et Athis de l'Orne....

Hier, le CRILAN a été au front, ici, sur le terrain, mais aussi ailleurs ; aujourd'hui, il continue de s'opposer à une politique énergétique mortifère, ici et ailleurs, alors que l'Etat nucléaire, de Gauche comme de Droite s'entête dans une voie sans issue, comme si Tchernobyl et Fukushima n'avaient pas existé. Les projets d'AREVA, pourtant en grandes difficultés financières, d'EDF, de RTE, du CEA et de DCNS, avec l'Etat à leur botte, ne manquent pas pour assurer coûte que coûte la continuité de l'électronucléaire : EPR, ATMEA, ASTRID (sorte de reprise de la

surgénération) FLEXBLUE sans oublier l'hypothétique ITER. AREVA tente de négocier de nouveaux contrats de retraitement avec Taïwan au risque de la prolifération du nucléaire militaire. Le chantier EPR continue de prendre du retard et de faire parler de ses difficultés techniques et sociales (cf Procès attendu à Cherbourg le 10 mars a propos de l'emploi des travailleurs étrangers sur le chantier) et le grand rafistolage des vieux réacteurs se met en place alors que la transition énergétique, contrairement à ce que les socialistes veulent faire croire et que font semblant de croire UMP et Parti communiste, ne va pas réduire la production nucléaire mais seulement la maintenir.

L'interconnexion européenne et la construction des autoroutes électriques (ici avec notamment le projet FAB) vont permettre avant tout, la vente à bas prix, de la surproduction en base nucléaire de la France, notamment vers les îles britanniques et l'achat d'électricité thermique classique ou renouvelable (hydrolienne, éolienne...) normalisant quelque peu l'anormalité de la situation française.

Le CRILAN continue donc de prendre sa part dans la lutte pour la sortie du nucléaire, notamment au sein du Collectif Antinucléaire de l'Ouest (CANO) qui s'est créé, à STLô, le 17 janvier 2015 sur le mot d'ordre : "Arrêt du nucléaire, énergie de destruction massive : non au rafistolage des vieux réacteurs, non à la mise en marche de l'EPR» dans la perspective d'un grand rassemblement contre le démarrage de l'EPR, à l'automne 2016 dont nous reparlerons.

Didier ANGER Février 2015



**LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE : UNE ESCROQUERIE POLITIQUE
CONFERENCE DE PRESSE du CRILAN à STLô, le 25/10/2014**

Le projet de loi sur la transition énergétique, déjà adopté par l'Assemblée vient d'être examiné au Sénat qui a notamment rejeté l'objectif des 50% de la part du nucléaire dans la production totale d'électricité en 2025 ... Ce projet s'était vu ajouter fin juillet 2014, la formule mythique et incantatoire "Pour la croissance", quand bien même reste-t-elle réduite depuis quelques années et pour les derniers mois, au niveau zéro. Le mot croissance est répété pas moins de 7 fois dans la première demi-page de l'exposé des motifs

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/0-Expose_des_motifs.pdf

On lui a ajouté "verte" : la croissance verte pour faire plaisir à des écologistes qui ont quelque peu oublié les mises en garde sur les limites de la planète, l'épuisement des ressources fossiles d'origine végétale (charbon, pétrole, gaz) et minérale (uranium...), comme le développement incontrôlé du nombre de ses habitants qui consomment et/ou veulent consommer selon le modèle capitaliste privé ou d'état, de développement dit durable. Celui de la quantité des déchets nucléaires n'est-il pas durable?



Le projet de loi s'inscrit dans la continuité du Grenelle de l'environnement initié par Nicolas SARKOZY avec la complicité de certaines associations environnementales.

Il s'agit d'essayer de réduire l'usage d'énergies carbonées pour lutter contre l'effet de serre et le réchauffement climatique, ce qui est une bonne initiative, mais la lutte nécessaire contre les risques nucléaires (Rejets, accidents, gestion des déchets, prolifération des matières sensibles, gestion centraliste et autoritaire) est oubliée. Les industriels du nucléaire et de nombreux politiques vont même jusqu'à affirmer que le nucléaire n'est pas un problème mais la solution.

Un impératif, la sécurisation des approvisionnements (Page 4)

On connaît depuis longue date les interventions militaires de la France pour protéger "son" pétrole (cf l'IRAK) avec les succès que l'on sait. Et maintenant au NIGER (et au centre de l'Afrique) pour sécuriser "notre" fourniture d'uranium en oubliant au passage de chiffrer les coûts cachés de cet approvisionnement.

"Le nucléaire est le socle de la politique énergétique de notre pays" a déclaré Ségolène ROYAL

Baisser la part du nucléaire en pourcentage de 75 à 50% dans la production d'électricité d'ici 2025, promesse de HOLLANDE en 2012 était acté mais l'arrêt de FESSENHEIM ne l'est toujours pas. La croissance des consommations d'électricité serait organisée, quel que soit le niveau de croissance globale de l'économie française. Plusieurs pistes, pour ce faire, sont évoquées:

1. "Étaler les pics de consommation en écrêtant les pointes dues au tout électrique (chauffage, cuisine au retour du travail, en automne et en hiver et climatisation l'été pour répondre au réchauffement de la Planète)
2. Développer l'électronique, ordinateurs, écrans, téléphonie et la voiture électrique, massivement, considérée comme "voiture propre"(1), sans se préoccuper de la façon dont l'électricité est produite (p.13). 40 milliards d'aides seraient octroyés aux industriels de l'automobile. (Hervé Kempf et Reporterre évaluent à environ 42 milliards d'euros la mise en place de bornes électriques: "Automobile et nucléaire sont les deux mamelles de l'industrie française".)

<http://www.reporterre.net/spip.php?article6214>

Avec l'augmentation de la production électrique, il y aura autant de production nucléaire.

C'est d'ailleurs à EDF, maîtresse du jeu que revient de fixer le plafonnement de la production nucléaire (63, 2 GW). C'est le calibrage précis de la production nucléaire qu'elle entend maintenir dans les prochaines années. Si la demande d'électricité augmentait, les énergies renouvelables seraient sollicitées sans pour autant réduire le nombre des installations nucléaires et leurs risques.

Deux possibilités :

- 1) Le maintien moins coûteux de l'existant vieilli et potentiellement plus dangereux, compte tenu de l'énorme endettement endémique d'EDF (Electricité Dette France).
- 2) La construction réduite des réacteurs ATMEA plus petits que l'EPR, trop coûteux ou ultérieurement, avoir recours à la 4 ème génération avec ASTRID (reprise d'une filière surgénératrice déguisée) pour compenser la fermeture de rares installations décidées par EDF elle-même et sans oublier ITER qui n'en est qu'au stade de la construction pour la recherche.(Confirmé dernièrement par S.Royal)
EDF était autorisée, à l'origine à faire fonctionner ses réacteurs 30 ans. Elle a déjà obtenu une prolongation à 40 ans. Elle demande 60 et obtiendrait 50.

Par ailleurs l'impasse est faite sur l'existence, voire l'extension du retraitement des combustibles irradiés-extraction du plutonium à la HAGUE ou son éventuelle remise en cause (comme dans la quasi totalité des pays nucléarisés et en voie de sortie).

La nécessité du démantèlement rapide (p.21) des installations arrêtées est réaffirmée. A aucun moment ne sont évoqués, ni les risques accrus pour les intervenants (contamination/irradiation plus importantes) ni le stockage des résidus sur place (en surface sous sarcophage) ou sur de nouveaux sites de déchets nucléaires introuvables que ce soit sur des sites existants déjà surchargés en surface ou à développer en subsurface et profondeur.

Il faut remarquer que l'accélération de la mise en place du projet CIGEO à BURE pour le stockage profond des déchets de haute Activité à vie longue (HAVL), envisagée en juin a été retirée en juillet 2014.

Serait-ce que le site de BURE n'est tout simplement pas prêt à l'enfouissement profond et de fait irréversible et que le récent doublement du stockage en surface de ces déchets vitrifiés sur le site de la HAGUE permet d'attendre quelques années ?

Elaborer une économie collaborative (p.1)

Quoi qu'il y ait longtemps que la Gauche française ait abandonné toute volonté d'autogestion ou d'écogestion des entreprises, et surtout de celles déjà et toujours nationalisées, de bonnes intentions sont affirmées à propos des coopératives citoyennes dans la production d'énergies renouvelables (p.8). Cependant, il n'en est pas question dans *"le socle nucléaire"* : en effet celui-ci ne peut être démocratisé, compte-tenu des matières sensibles qu'il utilise. De plus, la réalité est claire, EDF, AREVA, GDF-SUEZ et leurs proches sont les opérateurs privilégiés dans les appels d'offres lourds (éoliennes off shore, hydroliennes, conservation de l'électricité, hydrogène etc). Le centralisme dans l'espace et dans l'exercice du pouvoir est sauvegardé.

Que veut dire dans ces conditions, **le passage de la notion de participation des citoyens, travailleurs, défenseurs de l'environnement à celle de leur collaboration?** Le mot, depuis la seconde guerre mondiale, est connoté: il s'agit de faire accepter la politique du pouvoir en place, quel qu'il soit, par la population et même de s'en faire aider. Rien de nouveau à propos des Commissions locales d'information auprès des installations nucléaires (CLI) , si ce n'est que dans leur composition, des membres des pays étrangers voisins y seraient inclus, sûrement pour répondre aux inquiétudes de ceux-ci, qui à l'exception des Britanniques, sortent du nucléaire.

Ne prenons pas des vessies pour des lanternes :

Plusieurs stratégies sont mises en oeuvre :

- La reconnaissance des écologistes politiques et associatifs et les offres institutionnelles à la marge, pour tenter de leur faire oublier que la lutte antinucléaire, civile et militaire a été fondatrice des VERTS en 1984.

-Le projet d'économiser l'énergie dans la construction et la rénovation des bâtiments anciens pour s'attirer l'intérêt des associations et PME du BTP. L'écoconstruction , économe d'énergie non carbonée est proposée. L'ambition de la rénovation de 500 000 logements anciens par an d'ici 2017 est énorme- certes avec des aides de l'Etat - mais l'obligation de lier, par exemple, ravalement et isolation par l'extérieur risque de voir les chiffres théoriques revus à l'épreuve des faits : on ne fait pas facilement d'investissements aussi lourds que ce soit chez des jeunes et petits propriétaires ou chez des personnes âgées. Le risque est même, pour certains, d'abandonner tout projet de ravalement. Les effets pervers de telles obligations pourraient être de voir apparaître une disparité entre la construction d'un côté, et la sauvegarde du parc des maisons anciennes, et ce, même si les aides au financement sont en phase avec les promesses en période de crise. Ainsi seraient alors induites dans l'habitat la notion d'obsolescence organisée,(comme dans l'industrie, sous le prétexte du retour hypothétique à l'emploi,) et l'accélération de l'épuisement des richesses naturelles ainsi que la réduction des surfaces agricoles utiles.

Ne prenons pas des vessies pour des lanternes. La troisième Révolution industrielle est ailleurs que dans "la transition énergétique pour la croissance verte."

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/0-Expose_des_motifs.pdf

<HTTP://WWW.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUVER/IMG/>

PDF_PROJET_DE_LOI_RELATIF_A_LA_TRANSITION_ENERGETIQUE_POUR_LA_CROISSANCE_VERTE.PDF

<http://www.reporterre.net/spip.php?article6214>

¹ cf .<http://observ.nucleaire.free.fr/observ-bat-autolib.htm>



APRES LA CONSTRUCTION SOUS TRES HAUTE TENSION DE LA LIGNE THT COTENTIN - MAINE pour évacuer le courant de l'EPR, VOILA LE PROJET D' INTERCONNEXION ELECTRIQUE SOUTERRAINE ET SOUS MARINE FRANCE-AURIGNY- GRANDE BRETAGNE (FAB)...

Alors que le 5 février 2015, François Hollande et J.C.Juncker réaffirmaient leur volonté de construire une véritable Union européenne de l'énergie, un amendement Poniatowski était voté au Sénat actant le développement de l'interconnexion des réseaux électriques nationaux.

En décembre 2014, un nouveau projet de lignes THT de 320 000 volts, (220 km dont 180 en mer) déjà validé par l'Union européenne en 2013, et par le ministère de l'écologie en 2014, a fait l'objet d'une pseudo concertation à la mode RTE :

le 19 décembre 2014, le CRILAN était invité, comme d'autres associations agréées et divers institutionnels, à une réunion de concertation et de présentation du dossier. Nous avons jugé utile d'informer les membres du collectif antinucléaire et après divers échanges, avons appelé à un rassemblement devant la Préfecture de la Manche où se déroulait la réunion.

S'en est suivie, tambour battant, une série de réunions dites de concertation par RTE (en l'occurrence d'information, les décisions étant déjà prises sur le fond), à l'échelon des 2 cantons concernés, Bricquebec et Les Pieux . Fin janvier, tout était bouclé, en attendant l'enquête publique...

Devant cette mascarade, le C.A du CRILAN décidait sa non participation aux

réunions de concertation et la distribution d'un tract explicatif à l'entrée des salles, d'autres militants antinucléaires choisissant de les perturber .

POURQUOI DE TELLES LIAISONS ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE?

- ➔ Ce projet s'inscrit clairement dans l'interconnexion européenne, prévue pour le grand marché spéculatif, plus que pour la sécurité affichée de l'approvisionnement !
- ➔ Selon RTE, il s'agit "d'assurer l'approvisionnement électrique des deux pays;
 - D'anticiper les besoins de raccordement des énergies renouvelables à partir de 2022 (Parc hydrolien du Raz Blanchard en liaison avec Aurigny)
 - Mais RTE le reconnaît aussi, "Parce que Manuel est un point d'entrée vers la Bretagne (Ligne-Domloup-Rennes et Cotentin Maine vers les Pays de Loire par Vitré)."
 - Des motivations voilées mais bien réelles dans le déséquilibre électrique français !
- ➔ L'Etat nucléaire français, AREVA et EDF (par l'entremise de British Energy, sa filiale privée anglaise) ont deux fers au feu :
 - vendre à la Grande Bretagne des réacteurs nucléaires,
 - à défaut, transporter des excédents et des manques de production, par le Cotentin.

En effet, L'Etat nucléaire français est victime à la fois :

 - de sa surproduction d'électricité fournie en "base" par le nucléaire et qu'il faut vendre, souvent même à perte, puisqu'on ne sait pas la stocker massivement;
 - de sa sous production d'électricité pour fournir les "pointes" après le travail, à partir de 17H (critiques autour de 19h) due à la spécificité française du tout électrique(chauffage, électroménager, éclairage, informatique etc...).

Ce déséquilibre, typiquement français, est accentué par la mise en service de l'EPR programmée en 2017/2018 et l'encouragement à l'usage de la voiture électrique. dite abusivement "verte".



ET POUR LA GRANDE BRETAGNE ?

EXTRAIT de l'avis négatif donné par la CGT au COMITE central d'entreprise (CCE) du 12 février 2015

*“ En tout état de cause, les élus CCE ne sont pas dupes L'argument de la transition énergétique est une tromperie destinée à rassurer les citoyens les moins informés. En effet, Il existe déjà trois lignes de 90 000 volts entre ST Rémy des Landes, Pirou et les îles anglo-Normandes. Si FAB a été reconnu projet d'intérêt commun par l'Union européenne en octobre 2013 sous le lobbying de l'état Français, ce n'est pas sans ignorer que celui-ci (l'état Français) a deux problèmes à régler : **vendre des réacteurs à la Grande-Bretagne, ou, à défaut, transporter ses excédents de production par le Cotentin.***

Or, pour la Grande-Bretagne, il est moins coûteux de se servir en France que de construire des EPR chez elle. Ce projet de ligne à partenariat Public Privé, va à l'encontre de l'intérêt général”

Le CRILAN ne peut qu'applaudir cette prise de position.

C'est moins coûteux de se servir en France que de construire d'autres EPR chez elle : 19 milliards d'euros pour les deux réacteurs EPR d'HINKLEY POINT, au sud Est de l'Angleterre . Le coût de cette interconnexion : 250 millions pour la France, environ 500 pour la Grande Bretagne, beaucoup moins que la construction d'un EPR supplémentaire !

A la France, les risques d'attentats ou d'accident qui en paierait les conséquences environnementales, sanitaires et socioéconomiques, qui devrait gérer les déchets nucléaires résiduels de la production électro-nucléaire pour l'Angleterre, dont personne ne veut , faisant de la Hague la poubelle de l'Europe Cette nouvelle liaison comme “participation à la transition énergétique au niveau européen”, notamment anticipée par les grands donneurs d'ordre capitalistes d'Etat ou privés, n'est qu'un alibi, une tromperie, un petit peu de miel pour faire avaler beaucoup trop d'acide. Nous n'avons pas à subir et à payer leurs erreurs :

Leur intérêt n'est pas le nôtre. Les solutions sont ailleurs :

- Dans la réduction de la production d'électricité inutile pour la réserver au nécessaire
- Dans l'encouragement de moyens de substitution déjà opérationnels.
- Dans le développement des économies d'énergie.
- Dans les énergies renouvelables aux pouvoirs de gestion déconcentrés, gérées de façon décentralisée, localement et régionalement ...

Nous avons besoin d'une autre politique énergétique et non de l'aménagement et de la normalisation de cette dernière !

http://www.rte-france.com/sites/default/files/2014_11_18_dossier-presentation_fab_v2.4.pdf,

Une seconde réunion était programmée en Préfecture le 20 février 2015. Une fois de plus, RTE, la Préfecture et la DRAE ont refusé de débattre sur le fond et ont restreint la discussion au seul tracé de Manuel vers Exeter et plus

particulièrement de Manuel à la côte française.

On a alors assisté à un passage de “la patate chaude” que représente **la construction de la chambre de jonction souterraine pour relier les câbles souterrains et sous marins en bordure de mer.**

Le maire des Pieux et Président de la Communauté de communes, absent, aurait selon RTE , proposé que la ligne souterraine venant de Manuel aboutisse sur la plage du Port de Diélette . Grosse colère du maire de Flamanville qui a estimé que sa commune avait déjà beaucoup trop donné. Le maire de Siouville a alors hérité de la “patate chaude” et a fini , en désespoir de cause par choisir “plutôt la plage du Platé” que celle de “Clairefontaine” où se pratiquent sports du vent et Thalasso...Et ce, au grand soulagement de RTE...

Il est probable que cette “solution”(!) soit retenue et mise aux enquêtes, à terre et en mer, impact sur les espèces et zones protégées et classées avant l'obtention de dérogations, avant enquête publique et déclaration d'utilité publique prévue pour 2017, mise en chantier en 2019 et mise en service en 2021. Sauf imprévu...

C'est de cette magnifique plage du Platé au nord du port de Diélette-Flamanville que devrait partir la ligne sous marine via Aurigny et l'Angleterre



Vivre à AREVA LAND - EPR/ Flamanville : Le chantier qui n'en finissait pas...



Le 17 novembre 2014, EDF a fini par annoncer qu'elle prévoyait le démarrage de l'EPR en 2017 contre 2016 jusqu'alors et a confirmé (*cette fois promis-juré...*) que ce calendrier serait tenu, lors de la cérémonie des vœux en janvier. Et de reporter la faute sur AREVA, concepteur du réacteur. En cause, cette fois, le couvercle de la cuve et des problèmes de soudures sur les générateurs de vapeur...

La section CGT de l'EPR ne partage pas l'optimisme de la direction. Dans une conférence de presse, donnée à Cherbourg le 27 janvier 2015, elle affirme : *"2017, on n'y croit pas beaucoup, 2017, c'est demain. Sur le*

couvercle, trois scenarios sont envisagés: soit AREVA parvient à terminer le couvercle qu'elle est en train de construire pour Flamanville, soit on prend le couvercle destiné à un des deux réacteurs EPR en construction à Taïshan en Chine, si les Chinois veulent bien, sinon on refait un nouveau couvercle et on prend trois ans de supplémentaires."

Cette situation ahurissante de retards et d'aléas techniques à répétition n'étonne plus personne et semble satisfaire beaucoup de gens localement

En tout cas, les nouvelles autorisations de rejets radioactifs et chimiques ont été données plus rapidement que ne se construit le réacteur EPR. Qu'on en juge par cette décision du Conseil d'Etat

VERBATIM

" Qui a intérêt finalement, à ce que l'EPR de Flamanville démarre vite? Pourquoi l'entreprise se fatiguerait à construire un nouvel outil de production à Flamanville, sachant qu'il faudra alors en fermer deux autres ailleurs en France? D'autant que le coût de l'électricité produite par cet EPR sera plus élevé que celui fourni par les deux centrales à fermer. En tout cas, sur ce chantier où il n'ya plus personne le vendredi midi, on ne voit pas trop l'urgence du démarrage"
Conférence de presse CGT Flamanville
Presse de la Manche 28/01/2015

Le recours du CRILAN contre le décret autorisant les rejets des réacteurs nucléaires 1&2 et de l'EPR de Flamanville a été rejeté par le Conseil d'Etat, le 17 octobre 2014. Ce dernier condamne l'association à payer 3000 euros à EDF (Frais de justice).

➔ **En 2006**, depuis plusieurs années, en difficulté pour respecter ses autorisations de rejets liquides de tritium en mer pour sa centrale de Flamanville, EDF avait demandé, leur presque doublement (De 60 000 Gbq à 110 000) pour les réacteurs 1 et 2 et leur triplement (De 60 000 à 180 000 Gbq avec le réacteur EPR) Quatre associations de défense de l'environnement, siégeant alors à la commission locale d'Information(CLI) avaient lancé un appel à s'opposer à l'augmentation de ces rejets.(1)

➔ **Septembre 2010** : Trois ans et demi après l'enquête publique, alors que bien des incertitudes à propos de la sûreté du réacteur EPR ont été relevées(2), le décret sort, décret que le CRILAN attaque en **mars 2011** devant le Tribunal administratif de CAEN, après avoir vainement attendu une réponse au recours gracieux envoyé au Ministère de l'Industrie...

➔ **En juillet 2012**, le Tribunal administratif de Caen passe finalement la "patate chaude" au Conseil d'Etat...

➔ **Octobre 2014** : jugement du Conseil d'Etat

Des autorisations qui continuent de poser pourtant beaucoup d'interrogations :

✓ Elles ouvrent la porte à deux gestions possibles de combustible : On ne connaît toujours pas officiellement le combustible utilisé dans L'EPR, dont la mise en service devait être opérationnelle primitivement en 2012, puis en 2014, repoussée en 2017 (essais puis montée en puissance jusqu'en 2018 (!) : soit à l'uranium enrichi ou soit à l'uranium enrichi "dopé" (HTC) sur lequel continuent de peser beaucoup d'incertitudes alors que le MOX était annoncé à l'enquête publique pour la création de l'EPR.

les augmentations de rejets, notamment en tritium et en carbone 14, que ce soit pour les réacteurs 1&2 de 1300 mégawatts ou pour l'EPR, ne peuvent être justifiées par leur fonctionnement réel, actuel, si ce n'est pour autoriser des droits à polluer dans la prévision d'une situation accidentelle.

- Ainsi pour les réacteurs 1&2, pour les rejets de carbone 14, ne figure-t-il aucun justificatif d'autorisations 3 à 6 fois supérieures aux rejets maximaux envisageables. A propos du tritium, le droit à polluer est 2 (rejets liquides) à 18 fois (rejets gazeux) supérieur aux rejets 2010 et 1,4 (rejets liquides) à 2,4 fois (rejets gazeux) supérieur au plus fort rejet historique enregistré sur le parc des réacteurs 1300 MW. **Des droits à polluer que n'expliquent donc pas des retours d'expérience ...**

- Quant aux autorisations accordées au futur réacteur EPR, les droits à polluer accordés par l'ASN en 2010 en comparaison des rejets potentiels de ce réacteur, calculés à partir des rejets des réacteurs 1&2 du CNPE Flamanville sont respectivement multipliés par 2,9 pour le tritium liquide, par 11,5 pour les rejets de tritium gazeux, plus de 8 pour les iodures gazeux, près de 3 pour les iodures liquides, entre 5,9 et 7,5 pour le carbone 14 et entre 2,5 fois et 5,4 pour les autres éléments beta, gamma.
Pourtant



➔La toxicité du tritium radioactif est l'objet de controverses : selon des scientifiques indépendants, il faudrait réduire l'exposition au tritium de plusieurs centaines de fois. L'importance de l'augmentation de ces rejets n'a pas échappé aux commissaires enquêteurs lors de l'enquête publique : Ils recommandaient la mise en place de réservoirs de stockage du tritium, sur le site de la centrale, pendant au moins une période (presque 12 ans) avant tout rejet en mer, recommandation non suivie d'effet...

➔Les rejets envisagés font toujours de l'impasse de leur ajout, à ceux, énormes, de l'usine de la Hague, située à proximité ;

➔La convention OSPAR, signée par la France, et visant à réduire vers zéro les rejets chimiques et radioactifs dans les mers de l'Atlantique nord, dont la Manche, d'ici 2018, n'est pas respectée en ce qui concerne ces deux éléments.

La valeur des autorisations de rejets tient davantage compte du type des installations Nucléaires de Base et de leur nombre sur un même site que de la protection de l'environnement et du vivant.

"On vous aura au fric !" nous avait déjà déclaré, à Flamanville, dans les années 70, le représentant du Ministère de l'Industrie. Encore une fois, la raison de l'Etat nucléaire l'emporte. Celui-ci, en nous condamnant à payer 3000 euros à EDF, continue, sans succès depuis 40 ans, ses tentatives de nous faire taire.

¹Communiqué commun ACRO, CRILAN, CREPAN, GREENPEACE 6 février 2010 www.acro.eu.org

² communiqué CRILAN 11_8_2010 : Les paris risqués d'EDF www.crilan.fr

REVISION DES REJETS DE LA HAGUE

L'Autorité de Sûreté nucléaire (ASN) a revu les prescriptions relatives aux prélèvements d'eau et aux rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux d'AREVA NC LA HAGUE, sans oublier ceux, joints, du Centre de Stockage Manche de déchets nucléaires. Il ne s'agit pour l'ASN que d'une simple mise en conformité des anciennes autorisations de 2003 et de 2007 avec la loi TSN, autorisations dont elle banalise les effets.

Le CRILAN a fait connaître ses observations (à consulter sur notre site) tout comme l'ACRO.

(<http://www.acro.eu.org/>)

VIVRE à AREVA LAND... LE NORD COTENTIN DANS LA TOURMENTE : jamais trop tard pour bien Faire ?

AREVA : 4, 9 milliards de déficit cette année ! L'onde de choc a atteint de plein fouet le Cotentin nucléaire ! Licenciements prévus (100 postes par an pendant 5 ans), avantages sociaux remis en cause : on ne peut que comprendre les inquiétudes des personnels et des sous traitants en difficulté." *Quand AREVA tousse, le Cotentin tremble*" titrait la *Presse de la Manche* du 25/02/2015 et on aurait envie d'ajouter "Et les écolos trinquent" car, par expérience, il ne fait pas bon, être lanceur d'alerte dans ces périodes de difficultés. On voit déjà certains syndicalistes s'en prendre à la transition énergétique, "bique émissaire" de la situation...

Mais, faut-il rappeler que celle-ci était pourtant prévisible?

Depuis les années 70, le CRILAN, avec d'autres, a attiré l'attention sur les risques inhérents à la mono-industrie, nucléaire ou autre car toute industrie a une vie limitée : les crises successives des Régions d'extraction du charbon, puis de la métallurgie, dans le Nord, l'Est et en Normandie-même auraient dû alerter le Cotentin.

Depuis les années 2000, l'industrie du retraitement ne se porte pas bien : l'arrêt du retraitement des combustibles étrangers a réduit l'activité sur le site à une usine sur deux.

Et ce n'est pas en obligeant EDF, elle-même très endettée, à augmenter ses tonnages de retraitement, à utiliser davantage de combustible MOX, plus coûteux et plus dangereux que le combustible à uranium enrichi classique que les problèmes vont trouver une solution: passer le problème au voisin n'a jamais

résolu les choses.

Diminuer le coût du retraitement de 25 %, comme est venu l'évoquer le PDG et comme le demandait EDF ne se ferait-il pas au détriment de la sécurité des travailleurs et des populations voisines?

Demander à l'Etat de recapitaliser, dans sa propre situation d'endettement et d'un recours à l'impôt de plus en plus contesté n'est pas non plus acceptable.

L'arrêt du retraitement-extraction du plutonium et la reconversion vers d'autres activités dans l'énergie et sur le site- même, offrent des pistes pour les décennies à venir :

- Démantèlement dans d'autres conditions qu'actuelles .
- Détraitement - immobilisation des dizaines de tonnes de plutonium stockées actuellement sous le site.
- Développement des énergies renouvelables décentralisées et aux pouvoirs déconcentrés.(1)

Ces pistes de réflexion ont été proposées depuis 1999, malheureusement sans suite positive. Il n'est cependant jamais trop tard pour bien faire...



Quand "FLEXBLUE "émerge de nouveau...

On savait que depuis 2009, DCNS (Arsenal de Cherbourg) travaillait sur le concept Flexblue de petites centrales nucléaires sur fonds marins, sur les bases d'un réacteur PWR de sous marin, capables d'alimenter en électricité 100 000 à un million de personnes. AREVA et le CEA ont été associés aux études. Alors qu'on croyait le projet enterré après Fukushima, voilà que le sous marin refait surface ! Reconnaisant l'existence du projet, lors de la dernière commission d'information du 3/10/14, il a été dit qu'il ne concernait pas la mer de la Manche pour des raisons évidentes de dispersion en cas d'accident sur les côtes, mais des régions plus lointaines, sans que l'on sache exactement lesquelles : les îles que l'on dit françaises, les petits états riches du Golfe qui peuvent être intéressés par des techniques et matières nucléaires, dites civiles, pouvant servir, à terme, à des fins militaires, l'Indonésie? Espère-t-on les remerciements des populations lointaines concernées ?

AREVA-La HAGUE:**Dans un contexte politique inquiétant : un nouveau contrat de retraitement-extraction du plutonium pour TAIWAN?**

Le Ministère des Affaires étrangères de Taïwan (Chine nationaliste) et Taïpower, entreprise d'Etat se seraient accordées pour le retraitement de combustibles irradiés de centrales nucléaires à la Hague. A Taïwan, comme partout, il est difficile de trouver des sites de stockage de déchets nucléaires : les sites existants d'entreposage des installations nucléaires sont pleins, les sites de stockage définitif, pas disponibles. Qu'en faire?

Comme pour l'Allemagne, le Japon, la Suède, la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas dans les années 70/80 et l'Italie récemment, la France nucléaire, de Droite comme de Gauche sait être accueillante.

AREVA- La HAGUE rend un double service :

1. Entreposer les déchets nucléaires sans ou avec retraitement pendant au moins et seulement une vingtaine d'années depuis la loi Bataille et les recours du CRILAN contre le stockage illégal des déchets nucléaires étrangers sur le sol français . Il ne peut être effectué que pour les besoins du retraitement, c'est-à-dire de l'extraction du plutonium.

2. Extraire du plutonium à des fins civiles (MOX des surgénérateurs et MOX des réacteurs classiques contenant moins de plutonium) **ou militaires** (*le plutonium est la première voie choisie vers l'arme nucléaire pour la plupart des Etats qui la possèdent, plus que l'uranium très enrichi que l'Iran est en train de travailler avec des matières et matériaux fournis par les Occidentaux dont la France, jusque dans les années 80, avec le silence de l'A.I.E.A.*)

Cette poubelle nucléaire française qui a servi l'Europe et le Japon peut aussi servir Taïwan : les deux usines prévues, d'une capacité de 1000 tonnes chacune, ne sont autorisées à retraiter, ensemble, que 1700 tonnes. Mais, aujourd'hui, une seule fonctionne, alternativement, pendant que l'autre reste au repos. L'usine de la Hague, depuis que les contrats étrangers sont devenus peau de chagrin, ne traite qu'entre 800 et 1100 tonnes/an, depuis quelques années.

La direction d'AREVA, en situation de quasi-monopole mondial, ne peut qu'être alléchée par la perspective de nouveaux

contrats, plus encore aujourd'hui depuis l'annonce de son déficit et de ses difficultés financières : faire du fric, tel est l'objectif, même avec des "matières sensibles". L'argent n'a ni odeur, ni conscience : AREVA ne se sent nullement responsable de ce qui peut être fait de ces dernières...

L'usine de Rokkasho Mura, au Japon, construite par AREVA en est toujours aux essais. Celle de Tokai Mura, construite par le CEA, dans les années 70 est interdite de fonctionnement industriel par les USA. Sellafeld, au Royaume Uni, qui ne produit plus de MOX, n'est pas très opérationnelle. Les USA qui sous l'administration CARTER ont arrêté le retraitement-extraction du plutonium, ne l'ont pas repris. Quant à la Russie qui recherche plutôt à maintenir de bonnes relations avec la Chine dite "communiste", elle est peu susceptible de venir en aide à la Chine nationaliste.

Le contexte politique est inquiétant :

La prolifération nucléaire ne peut qu'encourager certains pays à se procurer la bombe A et les menaces de conflits nucléaires se sont renforcées:

-**Au Moyen Orient, entre Israël** (à laquelle la France a fourni l'usine de Dimona) , **l'Iran**, en passe de se doter de la bombe " chiite" à l'uranium **et les pays Arabes** (possédant soleil et de pétrole) qui veulent par le biais du "civil" acquérir le militaire "sunnite".

-**Dans la péninsule indienne** : conflits entre l'Inde et le Pakistan dotés déjà tous les deux de la bombe.

- **Dans l'Est asiatique: la Chine** a sa bombe, **la Corée du Nord**, la sienne; **le Japon**, qui a du plutonium à l'étagère, fourni par la France et qui avec NAKASONE, il y a plus de 20 ans, et maintenant avec ABE, **réclame la révision de la constitution de 1945 lui imposant une réduction de ses équipements militaires et l'interdiction de l'armement nucléaire.**

Que Taïwan se procure ce plutonium, à moyen terme pour des fins militaires ne va pas faire plaisir à ses voisins et plus particulièrement à la Chine "communiste".

Des freins commerciaux?

La plus grosse difficulté pour ce nouveau contrat entre AREVA, entreprise d'Etat, française, et Taïpower entreprise d'Etat de Taïwan réside dans les relations financières et commerciales entre la France et la Chine "communiste".

Cette dernière est de plus en plus concernée par des investissements en France (*Peugeot, sous traitants dans l'éolien, dans la construction des centrales nucléaires britanniques fournies à British Energy, filiale d'EDF...*) et en Chine (*2 EPR vendus*). **Sa puissance financière pèse beaucoup plus lourd que le marché taïwanais !**

Là, résident sûrement certaines des lenteurs actuelles de la mise en place de ce nouvel accord. La Chine "communiste" acceptera-t-elle que la Chine nationaliste acquiert, à moyen terme, à sa porte, l'arme nucléaire?

Un autre élément doit perturber les négociations : Taïwan dépend des Etats-Unis pour la fourniture du combustible de ses

réacteurs. Les USA sont en mesure de bloquer le contrat, mais dans cette période de crise, ils sont liés financièrement à la Chine dite communiste. Un accord pourrait éventuellement aboutir si le plutonium, extrait des combustibles irradiés d'origine américaine ne retournait pas à Taïwan ; les USA pourraient le récupérer à moins que l'Etat français ne le garde. Un accord à quatre, possible, bien que difficile entre les deux Chine. Les ministres des affaires étrangères ont du pain sur la planche ! Qu'en pensent les peuples concernés par les risques de transports et de voies navigables très sensibles (Entre autres, accidents de mer, piratage, terrorisme...)? Là n'est pas vraiment le premier souci des décideurs industriels et politiques ! Mobilisons-nous en France et dans le Monde.

Voir aussi :

<http://journaldelenergie.com/nucleaire/qui-veut-des-dechets-nucleaires-de-taiwan/>

Brèves...Brèves...Brèves...

Comme partout en France , drôle de jeu de drones en Nord Cotentin...



Alors que le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, ex Maire de Cherbourg, venait se "ressourcer" , le 14 novembre 2014, dans sa bonne ville et offrir un concert de la Garde Républicaine aux Cherbourgeois, l'usine de la Hague, après Flamanville, était une nouvelle fois survolée par un drone. Les auteurs de ce survol irrévérencieux ont le sens de l'humour . Ils ont mis en évidence, une fois de plus, la vulnérabilité des installations nucléaires de base (INB) et le ridicule des moyens de surveillance et de défense..

LE CRILAN A QUITTE LES CLIS DU NORD COTENTIN

Après la crise qui a secoué les commissions locales d'information du Nord Cotentin (CLIS) pendant l'année 2013 (cf *CRILAN info N°50*) et qui s'est soldée par la suspension de leur participation, **le 20/09/2014, dans un communiqué commun, L'ACRO, le CREPAN-FNE, le CRILAN et Greenpeace ont annoncé leur décision de se retirer de ces Commissions faisant le constat qu'elles n'étaient toujours pas prêtes à accepter l'expression publique de la pluralité des points de vue.** Le CRILAN avait déjà eu l'occasion de préciser au Président des CLI que le I de ces dernières devait signifier **Information pluraliste et non volonté d' Intégration des associations...**Cette sortie des Clis lui laissera davantage de temps pour s'investir sur le terrain des luttes et de l'information , notamment au sein de la coordination antinucléaire Ouest.





www.crilan.fr

10 route d'Étang-Val
50340 LES PIEUX



02 33 52 45 59

**Adhérez,
ABONNEZ-
VOUS**

Auprès de
Michel LEMIERE
5 impasse
G. Flaubert
14280
ST. CONTEST

**Pensez à votre
Abonnement-
adhésion 2015 :
15€ minimum
(Donnant droit
au journal)**

LE TEMPS DE RIRE AUX ASSASSINS...

L'impensable nous a d'abord laissés en état de sidération, submergés : certains assassinés pour avoir dessiné "Dieu" !..D'autres blessés grièvement. Insupportable...

Certains d'entre eux avaient croisé la route du CRILAN : les souvenirs ont afflué.

• **CABU**, venu à Flamanville, en avril 1975, pour soutenir la mobilisation contre le projet de centrale nucléaire et le CRILAN naissant : une bande dessinée était née, reprise ensuite dans "la France des Beaufs"; puis revu en 1978, au local de Charlie Hebdo, alors que j'étais invité par l'équipe lors de la sortie de mon premier bouquin "Chronique d'une lutte", à la bouffe du mercredi midi : c'était la fête avec les Choron, Coluche, Wolinsky...

• **En 1980, le CRILAN de Saint-Lô avait pu publier " 100 dessins contre le nucléaire "** grâce aux dons des dessinateurs . Parmi les signataires : Cabu, Honoré et quelques autres dont Plantu...

• **Nous sommes restés en contact avec Fabrice Nicolino, responsable du numéro Hors série de Charlie " L'escroquerie nucléaire "**. Il est sorti blessé de ce traquenard d'un autre âge.

A l'appel des journalistes locaux, nous nous sommes retrouvés à Cherbourg, place de la République, dès le mercredi soir du 7 janvier. Autour de nous, beaucoup d'authentiques défenseurs de la liberté d'expression mais aussi quelques autres, qui dans un passé récent , dans ce Cotentin nucléaire, manifestaient leur volonté de nous empêcher de nous exprimer, nous menaçaient et molestaient même certains de nos amis..." Je suis Charlie" ont-ils brandi...

Malaise de voir ce dernier être réduit

*Les canons d'acier^(...) bleu crachaient
De courtes flammes de feu sec
Pourvu qu'ils me laissent le temps
Une abeille de cuivre chaud
L'a foudroyé sur l'autre rive
Le sang et l'eau se sont mêlés
Il avait eu le temps de voir
(...)*

Le temps de rire aux assassins

*Il avait eu le temps de vivre.
Boris VIAN*

à la seule dénonciation des sectarismes et fanatismes religieux. Sa rédaction était dans la lignée des Daumier, Steinlein, de l'Assiette au beurre d'avant 14, du Crapouillot d'origine, et du Canard enchaîné (parce que censuré) pendant la Grande guerre, des Ferjac, Siné, Escaro, Kerleroux..., dans la lignée de tous ceux, qui, ici et là dans le Monde, se sont engagés contre les totalitarismes durs ou apparemment doux des idées dominantes.

Après le temps des "Nous sommes tous des Charlie", il faudra bien que vienne celui de savoir comment notre société qui s'érige en modèle de la liberté de conscience a-t-elle pu fabriquer de pareils fanatiques en son sein et remonter aux causes...Alors viendra le temps où nous manqueront encore davantage la clairvoyance et l'impertinence de nos amis disparus.

**Continuons de rire
aux conformistes,
aux liberticides et
aux assassins.**

**Didier ANGER
10/01/2015**



SUR VOS AGENDAS :

**A.G de la COORDINATION ANTINUCLEAIRE OUEST (CANO)
SAINT-LÔ**

SAMEDI 28 MARS

14 heures

Maison des associations impasse du Dr Schweitzer

<http://orange.118712.fr/s/recherche/maison-des-associations-schweitzer->